



# L'intéresse[MENT] !

**La CGT démonte l'entourloupe d'une stratégie de déconstruction de droits et d'appauvrissement des cheminots.**

**Elle refuse de signer un accord antisocial et revendique des augmentations générales des salaires pour une autre répartition des richesses et garantir la protection sociale des cheminots.**

La direction de la SA Voyageurs compte poursuivre sa politique d'austérité salariale et de casse des droits des cheminots en proposant de reconduire un accord « intéressement » destructeur.

Gouvernement, directions et parfois certaines organisations syndicales signataires de ce genre d'accord font la promotion des dispositifs d'intéressement... en omettant d'évoquer ses effets dévastateurs et l'exigence de l'augmentation générale des salaires.

## L'INTÉRESSEMENT NUIT GRAVEMENT AUX CHEMINOTS

- Parce qu'il n'est pas soumis aux cotisations sociales, il participe au dé-financement du système de protection sociale des cheminots face à la maladie, à la retraite et contribue au recul des remboursement de frais de santé et, *in fine*, à une dégradation des conditions de vie et du pouvoir d'achat des cheminots ;
- Parce qu'il n'est pas soumis aux cotisations sociales, il permet au gouvernement d'appliquer une politique des « caisses vides » pour légitimer les réformes antisociales comme celle des retraites, de l'assurance chômage, ...
- Parce qu'il est déterminé en fonction d'objectifs économiques et de gains de productivité, il accompagne les politiques de suppressions d'emploi, de polyvalence, de dégradation des conditions de travail, d'externalisation et de mise en concurrence entre cheminots, ...
- Parce qu'il est par nature non-pérenne, il ne garantit pas une rémunération aux cheminots ;
- Parce qu'il sert de prétexte à la direction pour maintenir l'austérité salariale et refuser de mieux reconnaître les métiers et mieux redistribuer les richesses aux cheminots ;
- Parce qu'il est différent selon les sociétés qui composent le GPU SNCF, il est injuste, inégal et contribue à diviser les cheminots alors qu'ils participent tous à la création de la richesse. Cette année, les cheminots de Fret SNCF ont perçu plus de 20 fois moins d'intéressement.



## **UN POSITIONNEMENT ET DES EXIGENCES LÉGITIMES ET CLAIRS**

D'année en année, la direction du GPU SNCF annonce des bénéfiques records (1,3 milliard en 2023 et 2,3 milliards en 2022), produits par le travail des cheminots.

De l'argent, il y en a ! Pourtant la direction refuse de reconnaître le travail des cheminots par des augmentations générales des salaires (pérennes et qui participent à garantir leur protection sociale).

La CGT ne signera jamais un tel accord de régression sociale.

La Fédération des Cheminots revendique :

- Des augmentations générales des pensions et des salaires avec une autre répartition des richesses produites par les cheminots ;
- L'indexation des salaires sur les prix ;
- L'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Une réelle reconnaissance des métiers.

La Fédération CGT invite les cheminots à s'informer et à débattre dans nos syndicats de site pour s'organiser et construire les mobilisations nécessaires pour gagner sur nos revendications.

**COMME DES CENTAINES DE CHEMINOTS  
DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE,  
REJOIGNEZ LA CGT !**

**LES 30 JUIN ET 7 JUILLET 2024,  
REFUSEZ L'EXTRÊME DROITE  
QUI PORTE LES POLITIQUES SALARIALES  
PATRONALES !**

**VOTEZ  
POUR LE PROGRÈS SOCIAL !**

